

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 2 octobre 2009  
(convocation du 21 septembre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Deux Octobre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 15  
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan  
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h  
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard  
Mme FOURCADE Paulette à M. PIERRE Maurice à partir de 11 h  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 40  
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre jusqu'à 10 h 20

M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10 h 15  
M. LOTHaire Pierre à M. GAUTE Jean-Michel  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT J.Jacques jusqu'à 11 h 30  
M. PALAU Jean-Charles à Mme. COLLET Brigitte  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. QUERON Robert à M. JOUBERT Jacques  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVYRE Mathieu jusqu'à 10 h 40  
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François  
Mme. TOUTON Elisabeth à M. DUPOUY Alain

**EXCUSES :**

M. DELAUX Stéphan

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Maison de l'Initiative et de l'Entreprenariat - Programme d'actions 2009 -  
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Maison de l'Initiative et de l'Entreprenariat (MIE), créée en 1997, développe des actions d'accompagnement à la création d'entreprise et de suivi post-création, à destination d'un public demandeur d'emploi dans sa très grande majorité.

La Communauté urbaine soutient cette association depuis 2003, avec une aide constante de 5 000 € annuellement, afin qu'elle constitue sur l'agglomération une offre complémentaire adaptée aux besoins spécifiques des créateurs par le financement social, l'action en co-financement ou l'aide à la faisabilité et à la concrétisation des projets.

**1. Présentation de l'association : missions, activité et résultats,  
organisation**

Constituée en 1997 sous la forme d'une plate-forme d'insertion professionnelle, la MIE contribue à la valorisation de l'initiative économique à travers des actions de sensibilisation, d'orientation, d'information, et de formation auprès de publics en difficulté. La mission centrale de l'association est donc d'être un coordonnateur de proximité et un animateur des réseaux de quartier, par la mobilisation des dispositifs de retour à l'emploi et de soutien à la création d'activité.

L'activité de la MIE se décline en plusieurs actions : le diagnostic de projets, l'accompagnement technique incluant des ateliers, et le suivi post-création. Ces missions sont réalisées dans le cadre d'un conventionnement avec des partenaires publics tels que l'ACSE, la CUB, le FSE, la ville de Bordeaux (CUCS). La MIE réalise également des prestations de conseil pour le Pôle Emploi, des prestations de co-traitance avec le Conseil Général de la Gironde, et enfin des prestations chèques -conseils.

La MIE fonctionne grâce à une équipe de 3 salariés. Son action bénéficie à 200 personnes chaque année, dont 86% sont demandeurs d'emploi. Le taux d'insertion professionnelle ou de sortie positive est de 32 % (23% de création ou reprise d'entreprise / 9% de retour à

l'emploi ou formation) ; les autres personnes étant réorientées vers un autre parcours plus adapté.

## 2. Bilan 2008 / Projet 2009

Sur l'action diagnostic-accompagnement à la création d'entreprise, proposée gratuitement aux porteurs de projets, les résultats 2008 de l'association sont les suivants : 47 diagnostics, 261 accompagnements, 25 suivis post-création, 53 participants à l'atelier-projet réalisés, soit 649 heures.

Les bénéficiaires sont en très grande majorité des habitants de la CUB (à 86%) dont 23% résident en quartier politique de la ville. A l'issue de ces actions, 23% créent leur activité, 9% se tournent vers l'emploi salarié ou une formation. Le taux de pérennité des entreprises créées en 2005 est de 66%.

### - Evolutions et projet 2009 :

En 2009, la MIE a été labellisée et conventionnée dans le cadre du dispositif NACRE, sur la phase 1 (accompagnement) pour 20 parcours et sur la phase 3 (suivi post) pour 10 parcours.

Le projet important par l'association en 2009 est celui de la couveuse d'entreprises à l'essai, dont l'étude de faisabilité a été finalisée fin 2008. Avec l'appui technique de l'Union Nationale des Couveuses et le partenariat technique local mis en place (impulsion de la ville de Bordeaux, implication du Conseil Général de la Gironde, de la CUB et des têtes de réseaux de l'économie sociale et solidaire), cette couveuse entrera en phase opérationnelle en septembre 2009.

## 3. Budget prévisionnel 2009

La Communauté urbaine est sollicitée pour reconduire le soutien financier de 5 000 € qu'elle apporte à cette structure, qui reste inchangé en 2009 dans le cadre d'un budget prévisionnel de 142 326 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achats	6 250 €	Prestations de services (ANPE-NACRE-CG)	50 000 €
Services extérieurs (locations, honoraires, déplacements...)	20 550 €	Etat (ACSE)	20 000 €
Charges de personnel	107 355 €	Conseil Général de la Gironde	10 000 €
		CUB-aide activité générale	5 000 €
		CUB-aide spécifique couveuse	5 000 €
		Ville de Bordeaux	23 000 €
		Fonds Européens	14 555 €
		CNASEA (emplois aidés)	9 600 €
		Autres recette (couveuse)	2 000 €
Emplois des contributions volontaires en nature	3 171 €	Contributions volontaires en nature	3 171 €
<b>TOTAL</b>	<b>142 326 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>142 326 €</b>

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Décider l'attribution d'une subvention de 5000 € au bénéfice de la Maison de l'Initiative et de l'Entreprenariat sur la base d'un budget prévisionnel de 142 326 €.
- Autoriser Monsieur le Président à signer la convention financière ci-annexée prévoyant les conditions de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du budget principal de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 2 octobre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
19 OCTOBRE 2009  
  
PUBLIÉ LE : 22 OCTOBRE 2009

M. FRANCK MAURRAS